

Le Petit Journal de Neuvic

Périodique d'informations municipales - Juillet 2024 - N°32

Éditorial

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Nous avons voté le 8 avril dernier le budget de la commune pour 2024. C'est une étape importante dans la vie de la cité puisqu'elle nous permet de transformer notre commune pour encore plus d'attractivité, de dynamisme, de solidarité et de qualité de vie.

Ainsi en 2024, nous continuons à investir, d'abord pour une commune plus sobre en consommation d'énergie avec la poursuite du programme d'éradication des foyers lumineux vétustes remplacés par des éclairages à LED.

Ensuite, notre gymnase qui est une structure bâchée, vétuste et inadaptée, présente des problèmes de condensation et ne permet pas l'accueil de compétitions régionales.

Une réflexion est donc lancée sur l'étude d'une structure neuve.

Le coût de construction d'un tel équipement est significatif et il est indispensable de se mettre parallèlement à la recherche d'un maximum de subventions.

La vie associative et sportive est riche sur notre commune. La municipalité croit beaucoup aux valeurs du sport qui donnent à voir le meilleur de chacun et qui constituent sans nul doute, l'expression de notre cohésion.

Le sport est un vecteur de valeurs, c'est une école de la vie.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de l'ancienne perception en pôle de pratiques artistiques devraient démarrer d'ici la fin de l'année.

Les Neuvicois de longue date connaissent tous ce lieu qui est un lieu remarquablement bien placé, face au centre multimédia, à côté des écoles.

Il est envisagé d'y rassembler les différentes pratiques artistiques : école de musique, danse, chorale, théâtre, ateliers, ce qui renforcera les liens entre associations culturelles, scolaires, sans oublier la Micro Folie.

Enfin, la municipalité a mis à disposition l'ancien bâtiment de la gare de marchandises à l'association « L'outil en main ».

Celle-ci propose aux enfants des ateliers d'activités manuelles avec de vrais outils et animés bénévolement par des professionnels.

Ce bâtiment nécessite d'importants travaux d'aménagement intérieurs assurés par l'association que je remercie très chaleureusement et la commune se chargeant quant à elle, de la réfection de la toiture.

Soyez assurés que nous agissons au quotidien avec conviction et énergie pour qu'il fasse bon vivre à Neuvic avec un objectif clair : préserver des finances saines, sans augmenter les impôts.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Bien cordialement

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic

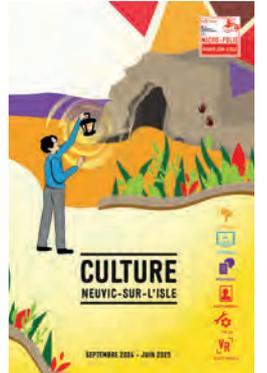


Spectacles et culture à venir à la rentrée !

Le prochain programme au centre multimédia et à la médiathèque pour la nouvelle saison culturelle 2024/2025 sera disponible en septembre. Il prévoit une offre variée de spectacles pour petits et grands dans une large palette offrant du théâtre, de la magie, des concerts et du cirque. Bien entendu notre micro folie neuvicoise va déployer de nouvelles propositions de découvertes artistiques dans le cadre de ses activités hebdomadaires et mensuelles bien connues des habitués. Cette année elle proposera deux parcours thématiques « Art et préhistoire » et « Formes et couleurs » au travers de diverses manifestations.

Les ateliers artistiques ainsi que le Fab Lab vous proposeront de nouvelles rencontres, conférences et réalisations d'objets où chacun pourra trouver son inspiration. En plus des activités habituelles telles que les bébés lecteurs, la médiathèque propose un nouveau cycle de découverte et exposition autour d'Hervé Tullet un créateur débridé qui vous emmènera dans son univers. Retrouvez la présentation de cette nouvelle saison culturelle au centre multimédia samedi 28 septembre avec l'événement « ouverture de saison » qui sera animé par la joyeuse bande de la Compagnie Mademoiselle Orchestra.

Les ateliers artistiques ainsi que le Fab Lab vous proposeront de nouvelles rencontres, conférences et réalisations d'objets où chacun pourra trouver son inspiration. En plus des activités habituelles telles que les bébés lecteurs, la médiathèque propose un nouveau cycle de découverte et exposition autour d'Hervé Tullet un créateur débridé qui vous emmènera dans son univers. Retrouvez la présentation de cette nouvelle saison culturelle au centre multimédia samedi 28 septembre avec l'événement « ouverture de saison » qui sera animé par la joyeuse bande de la Compagnie Mademoiselle Orchestra.



TRAVAUX et PROJETS

Avenue Général de Gaulle

C'est à la demande de vos élus qu'une intervention de l'entreprise a été nécessaire pour reprendre quelques désordres structurels intervenus peu de temps après l'achèvement des travaux. Cette voie est désormais terminée. Nous profitons de cette publication pour rappeler et demander aux riverains d'entretenir leurs haies et abords de propriété pour éviter que ronces, mauvaises herbes et autres ne débordent sur les trottoirs entravant la circulation des piétons, fauteuils roulants et poussettes.



Piste d'athlétisme

Afin de respecter le cahier des charges et notamment pour éviter la formation de flaques, un rabotage de la totalité de la piste a été réalisé. Durant la période de vacances l'application d'un « bouche pores » puis d'une résine sera mise en oeuvre par une entreprise spécialisée dans les revêtements sportifs. Interviendra ensuite le marquage des lignes et c'est alors que nous aurons un équipement de qualité, ouvert à toutes et tous.



Cheminement piétonnier

Pour permettre aux jeunes écoliers et aux piétons en général, d'éviter le carrefour rue du Terme/ rue de la Poutaque, nous avons fait l'acquisition d'un terrain nous permettant de disposer de la continuité foncière pour réaliser un cheminement piéton. Il débutera rue du Terme puis cheminera vers l'espace Paul Emery pour déboucher en face du collège. Pour sa réalisation nous attendons que l'entreprise mandatée intervienne, espérons en septembre.



Cheminement piétons entre la Gare et les maisons doublaudes

Annoncé dans le dernier bulletin municipal, l'éclairage du cheminement des piétons entre la gare et les maisons doublaudes ne sera pour l'instant pas réalisé. En effet, compte tenu du coût élevé de ce projet (supérieur à 100K€), des contraintes techniques imposées par le gestionnaire de la voirie départementale et de la réticence du syndicat départemental des énergies - SDE24 à réaliser un éclairage photovoltaïque, il a été décidé de sécuriser ce cheminement par la mise en place de balises J11. Nous ne désespérons pas dans un avenir proche, de voir le SDE24 évoluer vers un assouplissement de sa stratégie sur ce sujet ou bien, de proposer un projet moins ambitieux, faisant de facto baisser la facture pour le contribuable neuvicois.



Ilot Marbot

Toiture et murs grêlés, éventrés, amiantés et écroulés une partie de cette ancienne usine qui a vu passer nombre de nos aînés, va bientôt disparaître.

Ce bâtiment soumis aux règles strictes du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), nous ne pouvions qu'y reconstruire un bâtiment dont le plancher devait respecter la cote de la plus haute crue. A cela s'ajoutaient les prescriptions constructives de l'étude de sol.

Ces deux impératifs cumulés, l'enveloppe financière à consacrer à un éventuel projet de reconstruction s'envolait.

C'est donc tout naturellement qu'avec les élus de la communauté de communes qui possède la compétence « développement économique », nous avons décidé de ne réaliser que le désamiantage suivi d'une déconstruction.



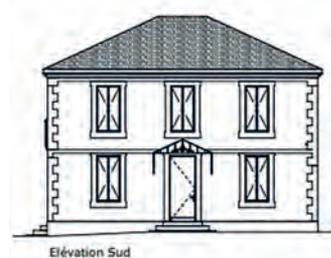
Au préalable de la déconstruction, travaux de terrassement pour le dévoiement de la conduite de gaz menés par les agents des services techniques de la commune.

Pôle de pratiques artistiques (ancienne perception) :

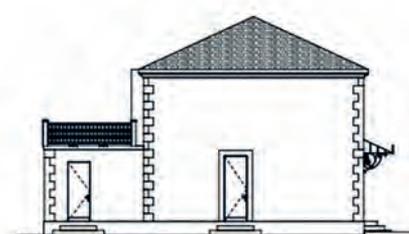
Après avoir sollicité et obtenu une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 114633€ correspondant à 30% du coût prévisionnel, nous avons bon espoir de boucler l'enveloppe financière pour un commencement de travaux avant la fin de l'année.

Nous sommes également dans l'attente d'une réponse à notre demande de subvention sollicitée au titre des Fonds Européens de Développement Régional appelé FEDER.

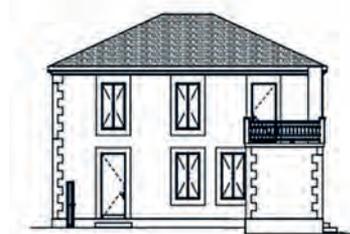
Ce projet consiste en la réhabilitation du gros œuvre de l'ancienne perception pour obtenir deux fois 60 m2 répartis sur deux niveaux aménagés ensuite par nos agents.



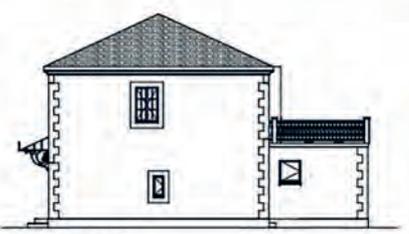
Élévation Sud



Élévation Ouest



Élévation Nord



Élévation Est

Assainissement

Commencés mi-avril les travaux de la 18ème tranche sur le secteur des cinq-ponts devraient s'achever à l'automne. Les futurs abonnés seront informés de la mise en service de cette nouvelle tranche après les tests de réception (contrôle du compactage - inspections télévisuelles - épreuve d'étanchéité) et pourront alors raccorder leur propriété au réseau.

Le diagnostic du système d'assainissement est entré maintenant dans sa 3ème phase qui consiste en des investigations complémentaires (passage caméra, test à la fumée...) sur une durée de 3 mois et aboutira dans sa phase 4-5 à des propositions d'actions pour le schéma directeur.



Le gymnase

Le gymnase est une structure bâchée qui rencontre l'hiver des problèmes de sol glissant liés à une condensation excessive, ce qui présente un danger pour tous les utilisateurs de cet équipement, notamment pour les collégiens.

Par ailleurs, l'été il y fait une chaleur étouffante.

C'est pourquoi, la commune a lancé une réflexion sur un projet de construction nouvelle qui permettra d'accueillir toutes les compétitions régionales, accolée à l'existant dédié alors à l'entraînement.



L'EHPAD

Depuis le début du chantier de l'Ehpad en juin 2022, il y a eu, comme dans tout chantier, des problèmes à régler mais le dernier sujet en date est la défaillance de l'entreprise à qui avait été attribué le lot peinture. Donc on a procédé à un nouvel appel d'offre qui a permis de choisir une nouvelle entreprise pour un montant de 186 000 euros TTC.

Les divers petits retards de chantier et les délais incompressibles du nouvel appel d'offres ne permettaient pas une inauguration en juillet 2024 comme initialement prévue. L'arrivée des résidents dans leur nouvel établissement se fera probablement au début de l'automne.

Le coût final de ce nouvel EHPAD dépassera les 12 millions d'euros. Ce nouveau bâtiment reste toujours au cœur de notre village, près des zones scolaires et sportives, ce qui facilitera les liens intergénérationnels. Les chambres seront plus spacieuses et plus confortables. La qualité de l'isolation permettra de faire des économies d'énergie très significatives et sera un premier rempart contre les canicules qui risquent de devenir de plus en plus fréquentes même si ce n'est pas le cas pour l'instant.

Quant à l'EHPAD actuel, nous avons une piste sérieuse pour le transformer en logements.



LE PANNEAU D'INFORMATION TROUVE UNE NOUVELLE PLACE !

Initialement envisagé sur le centre bourg, ce panneau sera finalement relocalisé et installé au niveau du rond-point de la Jaubertie.

Ce nouvel emplacement plus stratégique a été choisi pour garantir une meilleure visibilité et une accessibilité optimale.

À cet endroit, il sera parfaitement visible par tous les usagers quel que soit le point d'arrivée et de destination des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

Comme nous l'indiquons dans le journal de janvier, ce panneau complètera les outils de communication existants, l'application mobile PanneauPocket, la page Facebook et le site de la mairie.



Résidence Service Senior

Le groupe ABC Résidence a choisi Neuvic pour installer sa 2ème implantation.

La première résidence a été inaugurée en septembre 2023 à Montignac-Lascaux et le remplissage se poursuit rapidement, permettant d'envisager le démarrage du projet de Neuvic avant la fin de l'année 2024. Plusieurs voyages ont été organisés par la Mairie et par ABC Résidence pour faire découvrir le concept de Montignac à de futurs résidents.

La résidence de Neuvic sera située en face du nouvel EPHAD, autour de la résidence pour personnes âgées, et viendra compléter un dispositif d'accueil répondant aux besoins des habitants de Neuvic et des alentours.



Des nouvelles de la Résidence Autonomie "Paroles de Résidents"

Nous avons récemment accueilli Josépha et Domingo, puis dit aurevoir à Daniel et nous souhaitons une bonne retraite à Mary R qui a laissé sa place à Bawi avec qui nous continuerons à la mi-septembre nos ateliers dessin du jeudi pour notre grand plaisir. Un mardi sur deux, nous avons atelier « expression » avec Stéphanie M, pour des jeux de rôle. Grâce à nos récits, nous avons créé une pièce de théâtre sur le thème de l'amour que nous avons jouée devant les enfants de l'école élémentaire, mais également à la résidence autonomie La Forêt de St Astier, avec laquelle nous partageons régulièrement des rencontres musicales, gustatives et amicales. Un peu de sueur, un jeudi sur deux avec Frédéric pour nos séances de Yoga. On aime cette fatigue... dans la bonne humeur. Nous apprécions les rencontres avec les adolescents de la maison des jeunes de St Astier, une belle complicité s'est établie et nous voulons continuer ces échanges.

Lors de la journée du forum de printemps à St Aquilin, nous avons exposé une partie des œuvres réalisées lors des ateliers créatifs.

Nous avons encore beaucoup d'idées et de projets à réaliser, l'année est loin d'être finie !

Pour nos ateliers, nous recyclons les « choses » qui ne servent plus. Aussi, nous acceptons les dons de jouets, peluches, poupées, voitures miniatures, décorations de Noël, boutons, coquillages.... Nous avons pleins d'idées et du temps pour les réaliser...

Nous pouvons accueillir quelques personnes supplémentaires lors de nos ateliers théâtre, dessin, yoga, ateliers divers. Renseignez-vous auprès d'Isabelle au 06 67 00 80 25.

Très bonnes vacances à toutes et tous et on se retrouve en septembre.



Le défi de l'artificialisation des sols

La loi climat et résilience de 2021 rend le foncier disponible plus rare et plus cher.

En effet, l'objectif pour l'État est de contrer une consommation toujours plus importante des sols naturels et ses conséquences à la fois écologiques (dégradation de la biodiversité, multiplication des risques d'inondation, limitation du stockage de carbone) et économiques (étalement urbain, coût des frais de déplacement, équipements publics).

Le premier impératif intermédiaire est de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les 10 prochaines années, soit sur la décennie 2021-2031 par rapport à la décennie 2011/2021.

La deuxième étape est d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette des sols en 2050 en compensant les surfaces nouvellement artificialisées (immeubles, routes, parkings...) par des surfaces rendues à la nature (restauration des terres agricoles, création de parcs urbains publics...).

Cette loi restrictive n'est pas sans poser des problèmes pour son application.



L'Outil en main de Neuvic sur l'Isle.

Cette association a pour objet l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels et du patrimoine avec des gens de métier retraités ou non, ayant envie de transmettre leur savoir-faire ou leur passion

Des ambitions concrètes :

- L'opportunité de découvrir des métiers manuels, voire susciter des vocations
- L'opportunité de s'épanouir globalement en réalisant des activités intellectuelles et manuelles, essentielles à un bon équilibre de l'enfant et du futur adulte.

- Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi

- Permettre d'avoir des relations sociales riches en rencontres et en histoires.

Métiers et activités proposés :

Pour le moment une dizaine de bénévoles vont proposer des ateliers : poterie, couture, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, Art créatif, maçonnerie, charpente, électricité, taille de pierre.

Les ateliers se mettront en place les mercredis et/ou samedis, à partir du 1^{er} trimestre 2025.

Nous remercions la commune de nous accompagner en nous permettant de nous installer dans les locaux place de la gare (ancien hangar de marchandises).

Contact :

Sébastien COUPEAU

Téléphone :

06 15 01 55 91

Mail :

oemneuvic@gmail.com

Pour nous aider et nous soutenir merci

de vos dons :

<https://fr.ulule.com>

(cliquez sur rechercher et taper "l'outil en main")

Nous recherchons aussi d'autres bénévoles retraités ayant un ou des savoirs faire manuels : Rejoignez-nous !



**L'Outil en Main
France**



Gare aux moustiques

Les moustiques peuvent vous gâcher la vie dès qu'arrive l'été. Depuis deux ans, en plus du moustique traditionnel (culex pipiens), un nouveau moustique est apparu ; le moustique tigre (aedes albopictus) qui lui, peut être vecteur de maladies potentiellement graves (dingue, chikungunya, zika...).

La présence de moustiques chez nous n'est pas une fatalité.

CULEX PAPIENS

Dispersion : de quelques centaines de mètres, en milieu strictement urbain, à plus de 3 km depuis les gîtes péri-urbains.

Agressivité : elle se manifeste essentiellement la nuit à l'intérieur des habitations et varie en fonction de la provenance des femelles.



AEDES ALBOPICTUS (Moustique tigre)

Dispersion : quelques centaines de mètres autour des lieux de ponte.

Agressivité : très forte en journée, principalement le matin et le soir, surtout à l'extérieur et majoritairement près du sol (piqûres aux jambes).



Les bons gestes de prévention : partout, supprimez les eaux stagnantes

80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet, ... un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire.

- Vider 2 fois par semaine, tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés

Couffes sous les pots de fleurs, pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, gamelles pour animaux domestiques, pieds de parasols, bouturages, bâches couvrant les mobiliers de jardin et les piscines, éléments de décoration pouvant retenir l'eau dans le jardin, cigales, pluviomètres plastiques...



- Ranger à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

Seaux et caisses de jardinage, de chantier ou de vendanges, arrosoirs, brouettes, poubelles, jouets pour enfants, cendriers, pneumatiques



- Couvrir de façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers, réceptacles pluviaux en plastique via les chéneaux de la maison.

- Curer pour faciliter les écoulements des eaux

Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines, bodes d'évacuation extérieures, rigoles couvertes avec grille, gouttières et chéneaux.



- Entretenir

Piscines : veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques, bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges), pompes de relevage, regards et bornes d'arrosage.

Lutte contre le frelon asiatique

La commune de Neuvic a adhéré à l'Association de sauvegarde de l'environnement (ASE) pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Cette association intervient exclusivement pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Cette adhésion permet l'intervention auprès des particuliers pour un coût annuel de :

- 35€ pour les nids à moins de 8m de hauteur
- 55€ pour les nids à plus de 8m de hauteur (utilisation d'un pistolet insecticide)

Pour toute intervention ou obtenir des renseignements sur les règles de piégeages, **contacter l'association au 06 02 26 69 90 - courriel ase24230@gmail.com - <http://frelon-asiatique24.fr>**

Consignes de piégeage du frelon asiatique

Ces règles sont pour les jardins de particuliers.

1^{ère} période

Poser les pièges au plus tôt le 20 février et les retirer le 1^{er} mai ou dès que l'on attrape des frelons européens.

On positionne le piège à une hauteur d'environ 2 mètres, à proximité d'arbres en fleurs.

L'appât se compose de : bière additionnée de sucre, (5 morceaux pour 25 cl). Toutes les recettes sont bonnes si on respecte l'alcool pour éloigner les abeilles et le sucre ou sirop pour attirer les frelons.

L'alcool repousse les abeilles et le sucre attire les frelons.

2^{ème} période

Poser les pièges à partir du 15 août et les retirer aux premières gelées

Les autres consignes sont les mêmes que pour la 1^{ère} période.

Vider les pièges régulièrement sans les laver, conserver le liquide si possible compter les insectes présents séparément (frelons asiatiques et frelons européens, mouches, moucherons, papillons).

Laver les pièges et les remiser pour la saison suivante.



Obligation de débroussaillage (lutte contre les feux de forêt et de végétation)

Information de Monsieur le Préfet de la Dordogne

Les nombreux et puissants incendies qui sévissent chaque année dans notre département rappellent l'importance de la prise en compte du risque d'incendie de forêt et de végétation.

La Dordogne est placée depuis le 1er mars 2024 en risque feu de forêt modéré. Pour rappel, le niveau de risque est disponible 24h/24, 7j/7, via un appel téléphonique gratuit au 05 53 03 70 00. Ce service, accessible en français et en anglais, permet à toute personne de connaître le niveau de risque du département et d'adapter ses activités en conséquence.



Deux éléments fondamentaux permettent de prévenir efficacement les départs de feux.

D'une part, débroussailler permet de :

- limiter la propagation du feu ;
- faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- protéger une habitation et les personnes qui y vivent.

En effet, un feu de végétation démarre du sol et, dans 9 cas sur 10, résulte d'une action humaine. Le débroussaillage est donc une obligation dans les espaces classés à risque d'incendies de forêt et de végétation de 46 départements, dont le nôtre. Une carte de zonage informatif est disponible à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

Pour plus d'informations sur les obligations légales de débroussaillage, vous pouvez consulter la page dédiée : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

D'autre part, si les mois d'automne et d'hiver passés ont été relativement pluvieux en Dordogne, il est nécessaire, depuis le 1er mars, de déclarer tout brûlage à la préfecture, à pref-defense-protection-civile@dordogne.gouv.fr

L'interdiction est la règle, seule une autorisation expresse vaut accord. Je vous invite à consulter les règles relatives au « risque feu de forêt modéré », ainsi que l'ensemble du règlement cadre départemental, disponibles sur le site officiel de la préfecture de la Dordogne :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-forets-et-preservation-des-espaces-naturels-agricoles-et-forestiers/Forets-et-bois/Risque-incendie/Niveau-de-risque-en-cours-Modere>

Street Art

L'inauguration de la fresque "Street Art" à l'école élémentaire s'est déroulée le 2 juillet.



Grâce au dynamisme de l'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves les "Gouyassous", à l'implication de Lise médiatrice culturelle du centre multimédia, à l'enthousiasme des enfants, au professionnalisme des graffeurs, le mur de la cour de l'école a repris des couleurs.

Forum des associations

Pour la 2ème année consécutive, la commune de Neuvic organise le forum des associations, samedi 7 septembre 2024 sur l'espace du boulodrome qui dispose de structures adaptées à tout type de météo, chaleur ou pluie ! Accès gratuit et ouvert au public de 10h à 16h.

Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, ce forum propose aux visiteurs de venir rencontrer les associations de la commune et de découvrir la multitude de leurs activités. Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative souhaitée par la municipalité, le forum présentera tous les domaines associatifs, du sport, de la culture et des actions caritatives. Il permettra aux visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations et facilitera leur choix d'adhérer à une ou plusieurs associations présentes.



Le 57ème tour du Limousin traversera Neuvic mardi 14 août 2024



Tour
du Limousin
ORGANISATION



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La caravane publicitaire (30 véhicules) qui participe à la renommée du Tour du Limousin, est annoncée à 12h10 tandis que les sportifs emprunteront les routes de Neuvic entre 13h40 et 14h20. Le parcours de cette 2ème étape, entre Saint Aulaye Puymanjou et Terrasson Lavilledieu, empruntera les voies suivantes, depuis la gare de Neuvic en venant de Saint Germain du Salembre :

- la route de Mauriac
- l'avenue Yves Guéna
- l'avenue Général de Gaulle
- la rue de la Libération

A cette occasion la circulation sur ces axes sera totalement interdite de 12h10 à 14 h20.

De ce fait, les usagers des voies adjacentes à cet itinéraire ne pourront accéder aux voies ci-dessus répertoriées.

Le Tour du Limousin aura un usage exclusif de la route, aucun véhicule ne pourra emprunter l'itinéraire entre 13h40 et 14h20.

Rénovation de la sépulture d'un « Poilu » de 14-18

Une cérémonie d'hommage à Paul BERGERE, Poilu de la première guerre mondiale, s'est déroulée samedi 1er juin en fin de matinée au cimetière. Porte-drapeaux, habitants et officiels sont venus commémorer la mémoire de



ce soldat. Après avoir retracé la vie de Paul BERGERE, Franck KOUA-TÉ, président de l'association des anciens combattants de Neuvic a donné la parole à Madame le Maire qui, à son tour, a rendu hommage et salué les nombreux mécènes qui ont participé à la rénovation de sa sépulture.

Fête du 14 juillet

Après le festival "Neuvic sur Rire", le marché nocturne "Neuvic Gourmand" a fait son grand retour dimanche 14 juillet, avec une vingtaine d'exposants venus compléter l'offre des commerces neuvicois ouverts pour l'occasion.

Vous êtes venus très nombreux à cette soirée magnifique, un grand merci à tous !

Félicitations à tous les bénévoles du comité des fêtes et à son président ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, sans oublier les exposants et la Bandas de Neuvic, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Prochain rendez-vous : **le salon d'antiquités militaires dimanche 4 août au boulodrome.**



Causerie – Jean-Pierre Meynard

Au cours du mois de juin, Jean-Pierre Meynard, ancien directeur de l'école de Neuvic, a animé deux causeries autour de son dernier ouvrage intitulé « La Mémoire sauvegardée ».

D'abord auprès des habitants de la résidence autonomie et de l'EHPAD, puis ensuite au centre multimédia, l'auteur a retracé de nombreux souvenirs tirés de son enfance dans le village de Villeverneix.

Ainsi, c'est avec passion et mélancolie, qu'il a fait revivre les personnages de son enfance, connus des plus anciens au travers d'anecdotes et de traditions paysannes. La vie d'autrefois, celle de l'après-guerre a été partagée avec ceux qui l'ont connue mais aussi avec les jeunes générations qui se sont délectées de ces histoires, telles des contes racontés aux enfants.



Célébration des droits des femmes

Vendredi 8 mars, le centre multimédia organisait une causerie sur le principe de l'égalité et la notion de respect mutuel, avec la participation notamment de M. Marin LASSALLE, directeur du cabinet du préfet, de Mme Valérie DE PAUW déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes hommes.

La soirée s'est achevée sur la formidable histoire de Judith Shakespeare, révélée dans la pièce de théâtre « Levez-vous pour les bâtard.e.s » de la cie Okto. » Aventure, fougue, rire étaient au programme.

Également, des animations ont été organisées tout au long du mois de mars :

- au musée numérique, présentation d'œuvres où la femme est à l'honneur à travers l'art, l'histoire et les sciences de l'antiquité à nos jours.

- médiation scolaire et création d'affiches par les collégiens sur le thème « La différence, les inégalités »

- conférence sur Jeanne BARRET, périgourdine d'adoption, exploratrice et première femme à avoir fait le tour du monde.



USAN Rugby, la saison 23/24, aura été du plus grand cru!

En effet nos deux équipes engagées dans une compétition relevée en poule 14 de Fédérale 3 se sont qualifiées pour les phases finales du championnat de France.

L'équipe Réserve sera prématurément éliminée de peu sur le terrain neutre d'Argentat contre son homologue de Clermont mais aura réussi un parcours exemplaire en finissant seconde de sa poule et invaincue à domicile, bravo à eux!

Quant à l'équipe fanion, elle éliminera le club de Parthenay en match aller/retour 32ème de finale où elle a effectué un match héroïque sur le terrain adverse en défendant bec et ongles son avance d'un petit point glané de haute lutte!

Place alors aux seizièmes de finale donnant droit à un accessit en Fédérale 2 en cas de victoire où elle échouera d'un cheveu contre la belle équipe d'Evreux dont elle avait brillamment disposée au match aller à domicile, devant plus de mille personnes.

Les longs déplacements soutenus par une attention sans faille de



nos deux mairies resteront longtemps gravés dans nos mémoires et celles de nos nombreux et fidèles supporters.

Merci à Madame le Maire de Neuvic Paulette Doyotte pour l'attention toute particulière qu'elle observe sur la vie et le projet de notre club, merci à nos fidèles partenaires et aux nouveaux en devenir, et félicitations à nos joueurs pour cette superbe saison en souhaitant la prochaine du même acabit...

Des élèves du collège Henri Bretin, champions de course d'orientation UNSS



Aloïs Melkebeke, Loralys Matignon, Clémence Géral et Julien Martin, accompagnés de leur professeur d'EPS Stéphane Chagnon,

ont franchi toutes les étapes pour se retrouver cette année 2024 aux Championnats de France, le 26 juin. Après quatre heures de course au global, les Frelons de Neuvic terminent sur une magnifique 3ème place sur sept équipes engagées.

Les collégiens ont parcouru 150 km à vélo

Les élèves d'une classe de cinquième du collège de Neuvic, avec leur professeur principal, Stéphane Chagnon, ont travaillé toute l'année sur un projet écocitoyen.

Durant la semaine du 17 au 21 juin, ils ont parcouru 150 km à vélo pendant trois jours.

L'objectif était de valoriser les moyens de transport doux, non polluants et de les éduquer aux règles de bonne conduite.



Saison historique pour notre équipe futsal !

En effet, notre équipe fanion, tout juste promue en Régionale 2 avait pour objectif de faire partie du haut de tableau. Elle finit 2ème de la poule d'accèsion en Régionale 1 et donc valide sa montée dans l'élite régionale. Pour compléter ce championnat plus que réussi, les joueurs coachés par Jerry Lee TOBIÉ ont gagné la coupe de Dordogne et jouèrent la finale de coupe de Nouvelle-Aquitaine en éliminant coup sur coup 3 équipes de niveau supérieur. Quant à l'équipe réserve elle termine à une belle 2ème place du championnat District derrière l'équipe de Foyen Futsal (ancien pensionnaire de régional) et réalisa un beau parcours en coupe de Dordogne puisqu'elle atteignit les demi-finales. Suite à des problèmes d'homologation, le futsal se délocalisera à Saint-Astier la saison prochaine pour permettre de poursuivre la belle dynamique de la section.



Le NCPC de Neuvic a ses 24 heures !

La 20ème édition des 24h de Neuvic s'est déroulée en juin dernier au club de modélisme NCPC slot racing, à l'étage de la salle des associations route du Grand Mur à Planèze avec la participation de 55 pilotes, venus d'Autriche, Suisse, Italie, Belgique, Angleterre et France.



Toute la journée et toute la nuit du samedi au dimanche, les 11 équipes (soit 11 voitures) ont disputé un combat contre le sommeil et les minutes !

Un grand sapin pour orner le centre bourg pour les fêtes de fin d'année

La commune de Neuvic lance un appel, elle recherche un grand sapin pour décorer le centre bourg, Noël prochain.

Si vous voulez vous débarrasser du grand épicéa qui pousse dans votre jardin et que vous habitez à Neuvic ou dans un rayon de 15 kms autour de Neuvic, nous sommes intéressés. La mairie s'occupe de venir le couper chez vous et de le transporter.

Seul un arbre sera sélectionné selon les critères suivants :

- être facilement accessible depuis la voie publique, si possible en bordure de voie et à distance de réseaux aériens
- être un conifère d'une hauteur de 6 à 10 mètres
- avoir une silhouette équilibrée, dotée d'un feuillage dense ne présentant pas d'irrégularités dans la ramure ou d'espaces importants dans le feuillage.

Les services techniques de la commune assureront l'abattage et le transport du conifère, mais l'essouchage restera à charge du propriétaire. Si vous êtes Intéressés, nous vous invitons à déposer votre candidature auprès du secrétariat de la mairie, 05 53 82 81 80, au plus tard vendredi 15 novembre 2024.



Neuvic sur Rire

Un festival réussi, malgré une météo capricieuse...



Rendez-vous pour l'édition 2025, samedi 28 juin.

Agenda des festivités

Consultable sur le site web de la communauté de communes Isle Vern Salembre - CCIVS :

www.ccivs.fr

ou sur le site web de l'office de tourisme :

www.tourisme-isleperigord.com

Prochains rendez-vous :

- Dimanche 4 août au boulo-drome pour le 38ème salon d'antiquités militaires
- Dimanche 1er septembre pour le grand vide greniers en centre bourg